

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

AIDER MON FILS

Par Bordeaux33210 Postée le 17/03/2021 11:28

Bonjour Je viens de m'inscrire sur le site pour m'aider à comprendre, pour m'aider tout simplement... Mon fils de 32 ans est alcoolique et dépendant au cannabis, je le vois sombrer et suis complètement impuissante. Un jour je l'accable, l'autre je le soutiens . Le travail le tient encore dans un schéma à peu près normal...mais jusqu'à quand ? Il ne fait pas réellement un déni mais dit qu'il va y arriver seul que les médicaments sont une autre addiction et qu'il ne veut pas en prendre. Merci pour vos réponses.

Mise en ligne le 18/03/2021

Bonjour,

Nous comprenons bien le découragement et le sentiment d'impuissance qui peut vous toucher vis à vis de la situation de votre fils et vous avez bien fait de chercher de l'aide.

Il semble être dans une forme d'ambivalence dans son discours, ce qui est souvent le cas chez nombre de consommateurs. Beaucoup de personnes souffrant d'addiction savent au fond d'eux qu'il y a un problème et des risques pour leur santé, pour leurs relations sociales...

Néanmoins, l'alcool et/ou les drogues ont souvent une fonction pour eux comme par exemple une recherche d'apaisement temporaire face à un mal-être ponctuel ou plus profond, un besoin de « déconnecter » des problématiques de leur quotidien...

Le fait d'imaginer arrêter de consommer, c'est à dire ne plus avoir recours à la solution trouvée pour tenter de s'apaiser, peut être inenvisageable voire les terroriser car ils se trouveraient directement face à leurs angoisses.

Bien sûr, nous ne pouvons certifier que votre fils soit dans ce schéma car nous manquons d'éléments de contexte, mais c'est une piste.

Il existe des lieux où il peut être aidé là où il en est, sans être jugé ou contraint. Ce sont les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). L'accueil est gratuit et confidentiel. Les équipes sont généralement composées de médecin addictologue, psychologue, infirmier...

Les aides individuelles envisageables peuvent porter sur une réduction ou un arrêt des consommations, un espace de parole et de soutien face au mal-être ressenti...

Les professionnels connaissent bien le lien entre mal-être et consommation, respectent le rythme de l'usager, et savent qu'il y a souvent une ambivalence sur l'envie d'arrêter une ou des addictions. Les médicaments ne sont pas la seule option et il est libre de dire qu'il y est opposé.

Cela peut être une piste à lui proposer. Nous vous mettons en fin de réponse des coordonnées de CSAPA dans le secteur géographique que vous nous avez indiqué.

S'il ne se sent pas prêt pour cette démarche, vous pouvez, en tant qu'entourage, vous rendre vous-mêmes dans un de ces centres: en effet, aider, conseiller et soutenir les proches fait également partie de leur missions. Ces professionnels connaissent bien la souffrance et l'épuisement qui peut frapper l'entourage. Les entretiens proposés sont gratuits et confidentiels.

Si vous souhaitez une orientation affinée ou échanger davantage sur votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants.

Nous sommes accessibles tous les jours, au 0980 980 930 (appel anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service de 8H à Minuit.

Avec tous nos encouragements pour ces démarches et pour trouver l'appui dont vous avez besoin actuellement,

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SU

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - CSAPA DE BORDEAUX

67, rue Chevalier
33000 BORDEAUX

Tél : 05 57 57 00 77

Site web : addictions-france.org/etablissements/csapa-de-bordeaux/

Accueil du public : Du lundi au Vendredi de 8h30 à 19h (sauf vendredi jusqu'à 17h)

Secrétariat : Du lundi au jeudi de 8h30 à 19h. Le vendredi de 8h30 à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : CAAN'ABUS Bordeaux : 41 rue Sainte Colombe

COVID -19 : information d'octobre 2022 : accueil dans le respect des règles sanitaires

[Voir la fiche détaillée](#)

PÔLE ADDICTOLOGIE DU C.H PERRENS

121, rue de la Béchade
33076 BORDEAUX

Tél : 05 56 56 67 02

Site web : www.ch-perrens.fr/addictologie

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 10h à 17h sauf le jeudi jusqu'à 15h30

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 10h à 17h sauf le jeudi jusqu'à 15h30

COVID -19 : L'ensemble des activités du dispositif d'addictologie du CH Charles Perrens est actif et accessible. Privilégier le contact par mail car l'accès téléphonique est souvent surchargé. Dans ce cas le secrétariat rappelle.

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- Comment aider un proche?
- Comment me faire aider en tant qu'entourage?